



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE



OFFICE
PARLEMENTAIRE
D'ÉVALUATION DES
CHOIX
SCIENTIFIQUES ET
TECHNOLOGIQUES
OPECST



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, le 28 MAI 2024

L'Académie des sciences, l'Académie nationale de médecine et l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques lancent un partenariat au service de la science et de la politique.

Paris, le 28 mai 2024 – L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), l'Académie des sciences et l'Académie nationale de médecine sont fiers d'annoncer le lancement d'un ambitieux projet de jumelage. Ce partenariat vise à renforcer les liens entre le monde parlementaire et le monde scientifique, en favorisant une meilleure compréhension mutuelle autour de sujets d'intérêt commun.

« La science est universelle et non partisane. Au travers de ce partenariat, l'Académie des sciences contribue à rapprocher le monde politique de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche pour éclairer les prises de décision de nos représentants. »

Alain Fischer, président de l'Académie des sciences.

« Ce partenariat est une belle opportunité pour les parlementaires de tisser des relations privilégiées avec des chercheurs d'horizons variés et des institutions scientifiques d'excellence comme les Académies. »

Stéphane Piednoir, président de l'OPECST

« Ce projet de jumelage marque une étape significative dans le rapprochement des sphères scientifique et parlementaire, et nous espérons qu'il contribuera à une meilleure gouvernance des enjeux scientifiques et technologiques de notre société. »

Catherine Barthélémy, présidente de l'Académie nationale de médecine

Ce partenariat poursuit deux objectifs principaux : accroître la compréhension mutuelle des mondes parlementaire et scientifique et dialoguer sur des sujets d'intérêt commun. Organisé autour de trinômes où se côtoient un parlementaire, un académicien et un jeune chercheur, le partenariat vise à favoriser une réflexion partagée sur des questions politiques, éthiques et sociétales posées par la science et la technique.

Au contact des scientifiques, les parlementaires pourront être éclairés sur le contexte, les réalités et les défis de la recherche, caractérisée par une évolution constante des connaissances, une part d'incertitude et la difficulté d'apporter des réponses à des questions sociétales souvent multifactorielles.

Du côté des scientifiques, ces échanges permettront d'avoir une vision plus claire des processus législatifs et des contraintes auxquelles est soumis le travail parlementaire, ainsi que la diversité des sollicitations et des tensions auxquelles les parlementaires doivent répondre, en lien avec les préoccupations de la société.

La première phase de ce jumelage s'est déroulée le 15 mai avec un accueil par une dizaine de parlementaires de près d'une quarantaine de scientifiques : le matin à l'Assemblée nationale, autour de l'élaboration de la loi et d'une réunion de commission, l'après-midi au Sénat, où ils ont assisté à une séance de questions au Gouvernement.



Tribune de l'hémicycle du Sénat. Les 4 personnes debout sont, de gauche à droite, Alain Fischer, Pierre Braunstein, Catherine Barthélémy et Stéphane Piednoir © Sénat

Les prochaines phases de ce jumelage sont l'accueil des parlementaires dans les laboratoires et des scientifiques dans les circonscriptions parlementaires, à la liberté de chaque trinôme.

Pour compléter ces échanges en petit comité, une grande réunion sera organisée par l'OPECST le 13 juin au Sénat afin de débattre de sujets majeurs sélectionnés par chaque Académie. Ces dernières choisiront deux sujets ayant fait l'objet d'une prise de position au cours de l'année écoulée (recommandation, rapport, avis, etc.), nécessitant des réponses des pouvoirs publics.

En savoir plus

Consulter la liste des trinômes

[\[Cliquez sur ce lien\]](#)

À propos de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) :

L'OPECST a pour mission d'informer le Parlement des conséquences des choix de caractère scientifique et technologique afin, notamment, d'éclairer ses décisions.

À propos de l'Académie des sciences :

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Elle conduit des réflexions relatives aux enjeux politiques, éthiques et sociétaux que posent les grandes questions scientifiques, actuelles et futures. Elle réfléchit, anticipe, explique et se prononce, notamment à travers des avis et des recommandations, marquant quand cela est nécessaire des prises de position. Ses travaux visent à fournir un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte, sur lequel peuvent s'appuyer les politiques publiques, et plus largement à éclairer les débats et les choix de notre société. L'Académie des sciences soutient en outre la recherche, s'engage pour la qualité de l'enseignement des sciences et encourage la vie scientifique sur le plan international.

À propos de l'Académie nationale de médecine :

L'Académie nationale de médecine, créée en 1820, est une assemblée d'éminents médecins, chirurgiens et scientifiques élus par leurs pairs. Cette institution indépendante a pour mission de répondre à titre non lucratif aux demandes du gouvernement sur toute question concernant la santé publique. Elle s'occupe de tous les objets d'étude et de recherche qui peuvent contribuer aux progrès de l'art de guérir et de la prévention.

Contact Presse

Presse OPECST :

opecst-contact@assemblee-nationale.fr
presse@senat.fr

Presse Académie des sciences :

Nicolas Plantey

presse@academie-sciences.fr
01 44 41 44 27 - 06 64 67 33 78

Presse Académie nationale de médecine :

Virginie Gustin

virginie.gustin@academie-medecine.fr
06 62 52 43 42